

Baden im Spiegel seiner Gäste

Autor(en): **Münzel, Uli**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Badener Neujaersblätter**

Band (Jahr): **61 (1986)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-324285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BADEN IM SPIEGEL SEINER GÄSTE

HERAUSGEGEBEN VON ULI MÜNZEL

ROGER BRULART

Roger Brulart, Marquis de Sillery et de Puysieux (1640–1719) war Gesandter Frankreichs in der Schweiz von 1697 bis 1708. Sein Onkel war der bekannte Moralist La Rochefoucauld. Baden war damals noch Tagsatzungsstadt. Puysieux beschreibt seinen ersten Einzug in Baden sehr eindrucksvoll, ebenso seinen Empfang 1698 bei der Tagsatzung. Zum Nachtessen lud er 60 Personen ein, sah sich aber an einem andern Tag veranlasst, dem deutschen Gesandten Franz-Ehrenreich von Trauttmannsdorf (1662–1719) die Stange zu halten, indem er wie dieser auch 300 Personen einlud.

Bibliographie: Henri Mercier: Histoire pittoresque de la ville et des bains de Bade. Editions Spes, Lausanne, 1922, S. 24–28.

Je fis ici mon entrée publique le lundi 7 juillet, sur les deux heures de l'après-midi. J'étais à cheval et fort accompagné. Il y avait avec moi quatre capitaines du régiment des gardes suisses de V. M. qui étaient M.M. Vigier, de Castella, de Besenval et de Reynold, avec beaucoup d'autres officiers de leur nation. On pouvait à peine passer par les rues, tant elles étaient pleines de monde, aussi bien que toutes les fenêtres des maisons, auxquelles se trouvèrent tous les députés de la diète que je reconnus en passant.

Après être entré dans la maison qui m'était préparée et avoir reçu du Magistrat de la ville de Bade tous les honneurs accoutumés, ayant mis leur Bourgeoisie sous les armes en double haie et fait tirer tous les canons de leur château, et avoir été complimenté par le sieur avoyer Schnorf à la tête du Corps de la Ville et reçu les présents ordinaires, j'envoyai un des secrétaires donner part de mon arrivée aux députés et leur faire mes compliments selon l'usage.

*

Le 9^e du mois au soir, j'envoyai le s^{ie}r Baron demander audience pour le lendemain jeudi. L'assemblée m'envoya le matin, sur les huit heures, le sous-bailly du comté de Bade, pour savoir mon heure, que je donnai pour les neuf heures, un moment avant laquelle arrivèrent céans un député de chaque canton, pour me mener à l'audience. Je me mis en marche à pied, avec eux et précédé d'un beau cortège et fort nombreux, j'arrivois à l'audience. Je fis un petit discours qui fut fort approuvé, les assurant de l'affection de V. M. et de sa royale bienveillance pour tout le Corps helvétique.

*

Le comte de Trauttmansdorf qu'on voit aussi rarement que Madame Sainte-Geneviève, a pour tout équipage, six ou sept racleurs de boyaux qui, comme Maître Jacques ont plusieurs emplois dans sa maison. L'un est secrétaire, l'autre écuyer, un troisième, maître de chambre et le quatrième majordome, mais le seul emploi désirable c'est celui de l'aumônier qui ne dit la messe, je crois, que quand je vais à confesse. Le reste du temps, il est chargé de la cuisine, et garde la clef de la cave qu'il visite à toutes heures du jour; ce serait le père Laurent de la chanson, si dans cette communauté il y avait un noviciat, mais elle n'est composée que de chiens au gros collier tout comme la maison professe des Jésuites.

Or pour en revenir à mon comte, Son Excellence tudesque donnait tous les soirs une symphonie dans sa maison, voulant faire accroire que c'était la patrie des anges. Il a fallu dresser une batterie contraire et j'ai pris le parti, malgré les loix établies, de prier tous les députés de la Diète de venir chez moi. Ces bonnes gens ne se le firent pas dire deux fois, et le premier jour de l'infraction finit par la comédie où j'avais fait prier nombre de dames qui se trouvaient aux Bains, et qui sont de toutes les nations voisines.

Il parut dans les entractes une collation composée de tout ce que le coq put imaginer de pâtisserie, et il n'omit rien pour faire valoir son talent. Trois cents personnes au moins furent rassasiées; je voyais voler les plats et les corbeilles dans le parterre, j'étais dans ma niche sérieux comme un âne qu'on étrille, tremblant dans l'âme pour ma vaisselle¹. Cependant il n'y eut rien de perdu, et l'on eut même pas la peine de rien écurer, car tout revint si net, que je crus que l'orfèvre s'en était mêlé. Trois religieuses Bernardines avalèrent à leur part six bouteilles d'hypocras fait avec du vin excellent, auquel j'ai grand regret.

Les discours que cet impromptu fit tenir ont obligé le comte de Trauttmansdorf de mettre sa musique au croq, et j'en suis pour mon vin et mon sucre.

PIERRE BLOUET DE CAMILLY

Pierre Blouet de Camilly, zuerst Ritter, dann Graf, begleitete den französischen Gesandten Gaspard-Madelon-Hubert de Vintimille, marquis Du Luc (1687–1748) 1714 zum europäischen Friedenskongress nach Baden. In Briefen an den Grafen von Maine schildert er mehrfach seine Erlebnisse und Eindrücke, so zum Beispiel den Einzug Du Lucs in Baden, am 12. Juli 1714.

Bibliographie: Henri Mercier: Histoire pittoresque de la ville et des bains de Bade. Editions Spes, Lausanne 1922, S. 57–59.

Monsieur et Madame la marquise du Luc firent avant-hier leur entrée solennelle dans Bade, qui fut aussi magnifique que celle d'un ambassadeur. Deux carrosses à six chevaux précédaient celui qui portait les nouveaux mariés et le troisième était si doré qu'on l'eût pris pour un char triomphal des anciens Romains.

Le président de St-Maurice qui se trouve partout, était à la tête du cortège monté sur un superbe palefroi, son habit était d'une étoffe à pluie d'argent doublé de céladon, et par l'air bruyant qu'il affectait, les étrangers qui ne sont pas instruits de nos coutumes, jugèrent qu'il était préposé pour montrer les linges ensanglantés comme on fait lors des mariages en Espagne et en Portugal et pour crier: *La tenemos, la tenemos.*

Un gros de gens à cheval, de toutes les Nations de l'Europe suivait le Président et la foule des gens de pied qui fermait la marche était si grande qu'à peine distinguait-on le R. P. de la Guide, recteur des Jésuites de Strasbourg qui s'efforçait de se faire remarquer au dessus des autres par ses mouvements convulsifs.

Ce bel équipage entra dans la ville en bon ordre et on y vit les rues bordées d'une infinité de peuples des deux sexes dont les costumes bizarres et les coiffures singulières faisaient imaginer à nos Français que nous étions en Carnaval, puisque tout le monde paraissait masqué. On arriva dans cette pompe à l'hôtel de M. le comte du Luc, lequel était fort incommodé d'une palpitation de cœur, mais qui eut tant de joie de se voir beaupère qu'il en a recouvré la santé.

Le lendemain de cette entrée triomphale, toutes les personnalités étrangères vinrent présenter leurs hommages aux jeunes époux. Le comte de Seilern, second plénipotentiaire du St Empire, impeccablement droit et raide, daigna s'incliner profondément devant la mariée, heureuse et souriante, mais encore lasse du voyage.

Cette façon germanique de saluer sembla trop «officielle» à l'exubérant Provençal, qu'était le beau-père. Assistant à la scène dans un coin du salon, au Bernerhaus, il ne put y tenir:

– Monsieur l’ambassadeur, dit-il, il faut, s’il vous plait, saluer ma fille à la française, en un mot, il vous faut la baiser! Et vous ma fille, présentez-vous de bonne grâce. Trois fois la jeune dame s’avança pour obéir à son beau-père, et trois fois l’Excellence allemande se recula en faisant des révérences aussi profondes l’une que l’autre, pour en éviter l’approche, ce qui rendit la nouvelle mariée, qui d’ailleurs est fort agréable, un peu honteuse d’avoir fait inutilement tant d’avances.

DAVID FRANÇOIS DE MERVEILLEUX

David François de Merveilleux entstammte einer Familie in Neuchâtel, die durch Franz I., König von Frankreich, geadelt worden war. Er war zeitweise der französischen Gesandtschaft in Solothurn zugeteilt. Er reiste mit einem Engländer durch die Schweiz und kam 1729 nach Baden, als gerade wieder einmal eine Tagsatzung stattfand, bei der auch der französische Gesandte anwesend war. Sein Reisebericht, 290 Seiten umfassend, ist in Briefform abgefasst. Der grösste Teil des Bandes ist Baden gewidmet. Wenn auch die balneologischen Aspekte zur Sprache kommen, so ist doch hauptsächlich von den gesellschaftlichen Ereignissen, vor allem den Begegnungen mit Damen, die Rede. Es kann hier nur eine kleine Episode berücksichtigt werden.

Bibliographie: D. F. de Merveilleux: Amusemens des bains de Bade en Suisse, de Schintznach et de Pfeffers. Avec la description et la comparaison de leurs Eaux avec celles des Bains de Schwalbach et autres de l’Empire. Le tout accompagné d’Histoires et d’Anecdotes Curieuses. Ouvrage aussi utile que récréatif. Enrichi des tailles-douces. A Londres chez Samuel Harding. MDCCXXXIX. S. 74–76.

On doit pourtant rendre à Mr. le Marquis de B.. la justice qui lui est due. C’est un grand Ministre, Homme d’esprit, de la conversation du monde la plus charmante; mais il est gêné par sa Femme, qui croit tout perdu lorsqu’il n’est pas auprès d’elle. Il auroit du goût pour les plaisirs plus qu’homme au monde, s’il ne lui en falloit pas rendre compte à son retour. Ce Ministre nous fit l’honneur de nous inviter en forme à manger chez lui, avec plusieurs Dames. Il y avoit entr’autres deux Demoiselles S... de la Ville de Schaffhousen, Filles de condition, dit-on. Elles sont belles, mais l’une est estropiée d’un bras. Elles étoient très-proprement mises. L’une avoit donné dans la visière à plus d’un Cavalier. Cette Beauté avoit avec elle un riche Particulier de sa Ville. Son Futur déclaré, charmé des fêtes qu’on donnoit à sa Maîtresse, en remercioit les Cavaliers, il y en avoit pour mourir de rire. On se divertit fort bien ce jour-là, on tira même une Lotterie de vaisselle d’argent. L’Ambassadeur, qui trouvoit Mlle. S.... charmante, la tint presque toujours sur les genoux pendant le Bal,

quoiqu'il eût encore mal au pied. La danse produisit chez les Demoiselles un effet qui surprit bien du monde. Comme elles avoient bien dansé, que par conséquent elles suoient beaucoup, il sortit des poux des boucles de leurs beaux cheveux, ce qui fit un peu de peine. Ces Filles avoient la peau si belle, qu'on se faisoit un plaisir de leur ôter cette vermine à mesure qu'il en paroïssoit. Les Eaux des *Bains de Bade* la produisent chez les jeunes personnes. Les Allemandes mettant poudre sur poudre sans se peigner à fond tous les jours, il n'est pas surprenant que ces animaux, qui aiment la chair délicate, se multiplient; ce qui arrive en deux heures de tems, pendant qu'on prend les Bains. Ces Demoiselles ne furent pas les seules Beautés qui parurent à ce Bal de hazard. Il s'y trouva de fort belles Femmes avec leurs Maris & leurs Galands. Les Dames de Zurich auroient bien voulu en être, mais il ne leur étoit pas permis de fréquenter la maison de l'Ambassadeur de France, parce que ce Canton ne vouloit pas entrer dans le dessein de renouveler l'Alliance avec le Roi; c'étoit même un crime à un Zuriquois de fréquenter l'Hôtel de France. Leurs Femmes & leurs Filles se promenoient seulement dans les jardins de l'Ambassadeur, qui ne manquoit pas de se mettre dans un fauteuil à cause de son mal au pied. Toutes celles qui entroient lui alloient faire la révérence, ce qui lui procuroit le plaisir de donner un baiser à ces belles Bourgeoises, Mères & Filles, ainsi que j'ai dit que cela s'étoit passé à son débarquement près de *Schintznach*. S. E. Madame l'Ambassadrice ayant été informée de cette manœuvre, pressoit tous les jours son séjour de Bade, avec menace de ne lui envoyer point de provisions; car tous s'y envoient de Soleurre en batteau par lettres son petit Mari de finir, parce qu'on ne trouveroit que difficilement au marché de Bade de quoi faire chère délicate.

FRANÇOIS BARTHÉLEMY

François Barthélemy (1747–1830) ist wohl eine der interessantesten diplomatischen Persönlichkeiten, die je in der Schweiz tätig waren. Am 1. Januar 1792 sandte ihn das Comité du Salut public, also das republikanische Frankreich, als Ambassador nach Solothurn, wo ihm aber die royalistisch gesinnte Solothurner Regierung den Einzug in die Gesandtschaftsgebäude verweigerte. Auf der Suche durch mehrere Schweizer Städte liess er sich in Baden nieder, zuerst im Gasthaus Waage, dann im Schnorf'schen Gartenhaus vor den Toren der Altstadt, das an der Stelle des jetzigen Bezirksgebäudes neben dem Kapuzinerkloster stand. Als Freund der Eidgenossenschaft entwickelte er eine beinahe hektische diplomatische Aktivität, die zum Beispiel auch den «Basler Frieden» zwischen Preussen, Spanien und Frankreich zustande brachte. Dieses Wirken von Baden aus hat Gustav Aeschbach, Aarau, einlässlich

und spannend dargestellt im «Aargauer Volksblatt», 29.11.1980, und «Badener Tagblatt», 28. und 29.12.1982. Die Memoiren Barthélemys enthalten eine verwirrende, aber aufschlussreiche Darstellung der Tätigkeit dieses hervorragenden Diplomaten zur Zeit des Untergangs der alten Eidgenossenschaft. Die nachfolgenden Abschnitte sind jedoch nur in Bezug auf die Nennung Badens ausgewählt.

Bibliographie: Mémoires de Barthélemy 1768–1819. Publié par Jacques de Dampierre. Paris, Librairie Plon, 2e éd., 1914. S. 77, 78, 80, 84, 113, 119.

J'étais incertain du lieu où je fixerais ma résidence. La jalousie habituelle des cantons entre eux, la probabilité qu'aucun d'eux ne voudrait me recevoir pour ne pas se faire une querelle avec Soleure, d'autant plus qu'ils pouvaient croire que les motifs qui m'en avaient éloigné cesseraient et que j'y retournerais tôt ou tard, firent que je fixai mes vues sur la ville municipale de Baden, soumise à la souveraineté des cantons de Zurich, Berne et Glaris, et où la France avait encore à sa disposition deux maisons, occupées autrefois par les ambassadeurs du Roi, pendant la tenue des Diètes qui alors s'assemblaient toujours dans cette ville. Je pris celle de ces maisons qui avait été habitée par le prince Eugène, à l'époque du congrès de Baden, en 1714.

*

Avant de parler des graves événements qui commencèrent à se développer à cette époque, je prie qu'on me permette de rapporter ici une petite anecdote qui prouve quelles étaient mes opinions, et qui a été connue de mes secrétaires, de mes domestiques et des domestiques de l'auberge de Baden, où j'ai demeuré pendant plusieurs mois, avant de passer dans la maison dont j'ai fait mention ci-dessus. Je revenais de la promenade avec les secrétaires d'ambassade. Mes domestiques étaient sur la porte de l'auberge avec ceux de la maison. Un des miens, nommé Vincent, qui m'avait été donné par Mme la duchesse de Gramont, me dit qu'un Français de qualité, dont j'ai oublié le nom, l'avait reconnu en entrant dans l'auberge et lui avait demandé ce qu'il y faisait: «Je suis, répondit-il, au service de M. Barthélemy, ambassadeur de France.»

«— Qu'a-t-il dit à cela, dis-je à Vincent?»

«— Il a dit: M. Barthélemy fait là un f... métier!»

«— Il a raison», répondis-je hautement, en continuant de monter l'escalier.

*

Le ministère de M. Dumouriez ne fut pas d'une longue durée et bientôt arriva l'horrible journée du 10 août, qui attira sur les Cantons tant de malheurs et sur moi tant de douleurs et d'anxiétés. Que les secrétaires d'ambassade que

j'avais auprès de moi parlent et qu'ils disent si, déjà très mécontent de ce qui se passait précédemment, cette époque désastreuse ne me jeta pas dans la plus grande désolation, si nos différences d'opinion ne me faisaient pas leur parler avec une espèce de fureur. En vérité les bois et les grands chemins de Baden, où nous nous promenions pendant une heure chaque soir, retentissaient des discours emportés que je tenais avec eux et de mes regrets de me trouver dans une position aussi peu faite pour moi.

*

Le 25 août, jour de saint Louis, je fis remettre par M. Bacher de l'argent aux capucins pour dire des messes pour le Roi, et j'assistai à l'une de ces messes. J'étais le voisin immédiat de ces religieux. Je leur ai constamment rendu tous les services qui ont dépendu de moi, et eux, de leur côté, m'ont montré beaucoup d'attachement. Dans la suite, on me fit un grief à Paris de mes rapports avec eux. Je ne les interrompis pas pour cela. Je dirai ici que, pendant tout le temps de mon séjour en Suisse, le clergé et les maisons religieuses ont toujours trouvé en moi beaucoup de zèle et d'empressement pour leurs intérêts. Le nonce du Pape, qui résidait à Lucerne, m'a rendu toute justice à cet égard.

*

On me détacha Payan, l'un des plus fidèles associés de Robespierre et qui a péri peu de jours après lui sur l'échafaud. Comme il parlait beaucoup, je n'eus que la peine de l'entendre pérorer sur l'excellence de la République française. Mes occupations étant très grandes, je le mis entre les mains de M. Laquante, qui avait le talent d'entretenir très bien les patriotes, quand il m'en venait, et la complaisance de me débarrasser toujours de ce fardeau, qui était fort pesant pour moi. Ma principale attention était de les renvoyer pénétrés de l'importance de la neutralité des Suisses et de leur bonne volonté pour la France.

*

Cette retraite paisible de Baden me charmait. Tous les Français un peu raisonnables que j'étais dans le cas de voir me portaient envie. Hélas! Ils ne savaient pas combien mon cœur répugnait au service que je faisais, avec véritablement plus de zèle que je n'en aurais peut-être apporté s'il m'eût été agréable. Ils ne savaient pas combien je souffrais de tous les malheurs publics et particuliers qui résultaient du système adopté par la France, combien je m'impatiais du mépris qu'elle affectait pour tous les principes de gouvernement et pour toutes les lois des nations précédemment reconnues, et de l'inutilité de mes soins pour l'y ramener et lui en faire sentir l'utilité. Je ne sais comment m'expliquer à moi-même le profond dégoût que je ressentais pour mes occupations et l'es-

pèce de rage avec laquelle je dévorais leur immensité. Tous les jours régulièrement, depuis trois années consécutives, j'étais à mon bureau du matin jusqu'au soir, sans autre interruption qu'une heure accordée au dîner, une heure à la promenade et quelques moments au souper. Je faisais tout moi-même, parce que la plupart de mes collaborateurs, quoique fort zélés pour la République, étaient fort paresseux pour son service.

Neben der persönlichen Erinnerung Barthélemys ist seine diplomatische Tätigkeit festgehalten in den «Papiers de Barthélemy», die 7 voluminöse Bände umfassen. Unzählige Dokumente und Briefe darin stammen aus Baden. Der Basler Friede von 1794 wurde zu einem grossen Teil in Baden vorbereitet. Zu dessen Abschluss reiste Barthélemy nach Basel und verliess Baden endgültig. Ein merkwürdiger Mann, G.H. Schmerz, spielte beim Hin und Her zwischen Frankreich und Preussen eine geheimnisvolle Rolle. Eines Tages erschien er in Baden. Barthélemy schrieb darüber in einem Brief. Bibliographie: Papiers de Barthélemy. Félix Alcan, éditeur, Paris, 1889, Band IV, S. 223.

Baden, 15 thermidor (2 août 1794). – «Avant-hier, Citoyen, à huit heures du matin, peu d'instants après que le citoyen Guisendoerfer, bourgeois de Bâle, fut entré chez moi pour m'entretenir des intérêts des maisons suisses établies à Commune-Affranchie, on me remit un paquet dont le porteur, me dit-on, se promenoit dans mon jardin. Je l'ouvris à l'instant, j'y jetai rapidement les yeux; son contenu me frappa beaucoup. Il refermoit deux pièces dont je joins ici copie. Je les envoyai tout de suite aux citoyens La Quiante et Marandet et leur fis dire de s'entretenir avec la personne qui les avoit apportées jusqu'à ce que je fusse libre. Ils le (sic) cherchèrent aussitôt sans le trouver et sans qu'on l'eût vu sortir de la maison. Cet homme n'a plus reparu depuis, et je n'ai pu obtenir à son sujet aucun éclaircissement, si ce n'est que celui de mes domestiques qui a reçu son paquet m'a dit qu'il étoit assez mal habillé. Son vêtement n'étoit point celui d'un militaire. Il avoit l'épée au côté. Il parloit allemand et assez mal françois. Je ne puis en aucune manière m'expliquer toute cette circonstance dont j'instruis aussi Bacher pour qu'il en prévienne soit le représentant du peuple près le département du Haut-Rhin, soit le général de l'armée de ce même département.»

ST-GERMAIN-LEDUC

In den unzähligen Reisebeschreibungen der Schweiz, in denen Baden in der üblichen trockenen statistischen Weise erwähnt wird, gibt es ab und zu doch eine Trouvaille. So im vorliegenden Bändchen. Hier finden wir zum ersten und beinahe einzigen Mal die Schilderung eines Badener Jugendfestes im Jahre 1837.

Pierre-Etienne-Denis Leduc (1799 Paris, † vermutlich um 1870) nannte sich als Schriftsteller nach der Stadt, in der er aufwuchs, Saint-Germain Leduc. Er war zuerst Notar, wandte sich dann aber den Geistes- und Naturwissenschaften, vor allem der Agronomie, zu. Seine Veröffentlichungen sind sehr zahlreich. Die beiden mit lithographierten Ansichten geschmückten Schweizer Reisebändchen sind eine bibliophile Kostbarkeit.*

Bibliographie: St-Germain-Leduc: Les vacances en Suisse. Journal du voyage d'un Collegien. Paris, chez Levrault, rue de la Harpe No 81, et rue des Juifs No 33 à Strasbourg. 1837. 2. Band S. 80–82.

Les bains de Baden. – La fête des enfants.

2 octobre.

Nous sortons de notre repos, et, dans une bonne voiture à deux chevaux, qui porte cette fois tout notre bagage, et qui se ferme bien contre la pluie et le froid du soir, car la saison est déjà avancée, nous partons pour un nouveau voyage. Cette fois nous ne quitterons pas le pays plat de la Suisse, si toutefois la Suisse a un pays plat.

Nous portons notre première journée jusqu'à la petite ville de Baden, canton d'Argovie, où sont les eaux les plus à la mode. Les Zurichoïses y viennent le dimanche faire leurs parties de plaisir. Quant aux étrangers qui s'y rendent, il faut vraiment que ce soit la santé qu'ils y viennent chercher; car, pour les divertissements, il semble y en avoir peu. Point de réunions le soir; un mauvais spectacle le dimanche, et puis c'est tout. Les bains sont dans un étroit défilé, où la Limmat coule avec la rapidité et le bruit d'un torrent. Nous y avons été témoins d'une fête qui nous a beaucoup plu; on l'appelle la *fête des enfants*: c'est un usage qui se retrouve dans plusieurs parties de la Suisse allemande. Les enfants des deux sexes et de toute condition y sont invités; les parents riches font les frais. Sous une promenade plantée d'arbres, et dont on avait décoré les abords avec des portiques de verdure, étaient dressées des tables, où l'on servit à trois ou quatre cents enfants de tout âge et dans tous les costumes, depuis la robe de mousseline blanche, avec gants blancs, jusqu'au corset et à la chemise de grosse toile de la paysanne, un dîner qui fut d'une gaieté charmante. Aux tables des petites filles cependant régnait une tenue divertissante: les petites coquettes se sentaient dans leurs belles robes et sous l'œil du public, composé des parents, qui circulaient autour de l'enceinte, chacun cherchant du regard la jolie tête blonde ou brune à laquelle il portait surtout intérêt. Aux tables des garçons il y avait un abandon plein de franchise: à chaque toast les méchants drôles poussaient des hourras vraiment offensifs pour nos oreilles. A ces cris répondaient les décharges d'un pierrier, que le bateau à vapeur de Zurich avait prêté pour la solennité. Après dîner les joyeux convi-

ves ouvrirent le bal. Une estrade en planches avait été élevée à deux pieds de terre, de manière à ce qu'ils pussent valser sans s'abimer dans la poussière. Quand ils s'en furent donné à cœur joie, on les rappela à table pour le goûter, et ensuite on procéda au tirage d'une loterie, où il y eut des lots pour tous. Ces lots étaient de gentilles babioles, de petits livres, etc.; ils étaient depuis le matin exposés aux regards et suspendus aux colonnes d'un temple de verdure qui occupait le centre de la place. Le bal recommença de nouveau jusqu'à l'approche de la nuit. Le départ d'un ballon annonça que l'instant de se retirer était venu. Chaque parent reprit alors sa progéniture par la main, et tout le petit peuple rentra en ville avec une propriété nouvelle dans sa poche et un délicieux souvenir de plus dans la mémoire.